



N° 108
1^{er} mai 2002
Bimensuel

Les élus ont promis



Dans ce numéro



Le Centre d'éducation permanent fête ses dix ans et un succès grandissant.

3



L'administration en quête de qualité grâce au Plan qualité du service public. L'avis d'Olivier Paschoud et de Jean-Pierre Rouyet.

4

Description des emplois et classification des fonctions: où en est-on?

6



40 postes vacants

7



Première enquête de satisfaction au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

13



Les décisions de la quinzaine

14



Chœur des gymnases lausannois: oeuvre d'un élève en création à la cathédrale de Lausanne.

16



JOËL CHRISTIN

Les 7 membres du nouveau Gouvernement et les 180 députés élus au Grand Conseil ont prêté serment, mardi 23 avril, dans une cathédrale de Lausanne comble. La cérémonie n'a pas failli aux traditions. Coups de canon et cortège depuis la place du Château, milice vaudoise portant épées et mousquetons, écharpes de fonction pour

les préfets et vin de Lavaux à la sortie. Touche exotique et inattendue, la musique d'Astor Piazzolla ou d'Ignacio Lamas, interprétée par le Boulouris Quintett, s'est mariée avec bonheur aux prestations musicales de la Chorale du Brassus et du Collège de cuivres de Suisse romande et à l'hymne vaudois chanté par l'assemblée.

Le DFJ perd son Secrétaire général

D'un commun accord, et par convention, le Conseil d'Etat et M. Fabien Loi Zedda, Secrétaire général du Département de la formation et de la jeunesse (DFJ), ont décidé de mettre fin à leur collaboration pour ce poste. Le Conseil d'Etat proposera à M. Loi Zedda un poste de rang équivalent.

M. Fabien Loi Zedda a contribué à 4 réformes du département. Il a en outre été Délégué du Conseil d'Etat au projet d'Exposition nationale et a participé à plusieurs démarches intercantionales. Ce fidèle et loyal serviteur de l'Etat a collaboré fortement à l'élaboration et à la mise en

œuvre d'une vision de l'école proche de l'élève avec EVM. Le Conseil d'Etat relève l'efficacité et les compétences de M. Loi Zedda, le remercie vivement et lui témoigne sa reconnaissance pour le travail accompli. M. Loi Zedda a quitté sa fonction au changement de législature.

Le poste de Secrétaire général du DFJ sera mis au concours. Dans l'intervalle, M. Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, assurera l'interim.



L'environnement sur le net grâce au site du SESA

Quelque 160 pages du nouveau site du Service des eaux, sols et assainissement (SESA) racontent le travail passionnant d'un service qui lutte non seulement pour la protection de notre environnement mais qui supervise également la gestion des déchets, des gisements de pierres ainsi que l'entrepôtage des produits polluants dans le canton.

En plus de sa volonté d'informer le public sur les activités du service, le site met également en ligne nombre de directives et bases légales ainsi qu'un répertoire de thèmes environnementaux. Intitulé *Tout l'environnement en un clic*, ce répertoire s'enrichira au fur et à mesure de la publication des sites internet du département et s'élargira à l'ensemble de l'Etat pour constituer l'outil de navigation de référence en matière d'environnement.

Pour visiter le site:
<http://www.dse.vd.ch/eaux>

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-dessous.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Jacqueline Lemahieu, Isabel Balitzer Domon, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Enquête de satisfaction sur La Gazette: réponses attendues jusqu'au 4 mai

Quelque 4000 collaborateurs de l'Etat de Vaud ainsi que des professionnels de la communication ont reçu le mois passé un questionnaire relatif à *La Gazette*. Elaboré en collaboration avec une entreprise rompue à ce genre d'exercice, «Sysman», ce questionnaire a pour objectif de cerner le taux de satisfaction des lecteurs de *La Gazette*, ainsi qu'il l'avait déjà fait lors d'une précédente enquête menée en 1998.

Un couac lors de la mise sous pli des envois s'est malheureusement traduit par l'absence d'une enveloppe affranchie destinée à être retournée avec le questionnaire rempli. Couac dont nous nous excusons auprès des lecteurs et que nous remercions vivement d'avoir contourné en nous faisant tout de même parvenir leurs réponses. Afin de pallier à cet incident, le délai de renvoi des questionnaires est prolongé au 4 mai.

Délégation ukrainienne au Château



JOEL CHRISTIN

Dans le cadre de la collaboration diplomatique avec le Département fédéral des affaires étrangères, le canton de Vaud a reçu le 16 avril une délégation de journalistes ukrainiens. Jean-François Bastian, secrétaire général du DIRE, les a initiés aux subtilités du fonctionnement des institutions vaudoises avant de partager le verre de l'amitié qui a permis de comparer les vertus du Dézaley et de la vodka aux piments.



PETITES ANNONCES

A vendre: mezzanine métallique blanche Ikéa, 140/200 cm, neuve (utilisée 4 mois) frs 250.- à discuter. Tél.: 021 311 66 84.

A vendre: BROTHER MFC-6000: Imprimante laser, modem ordinateur/fax, analyseur et télécopieur à papier ordinaire. Neuf: 1390 francs, cédé pour 250 francs. Tél: 021/647 55 38

A vendre: Golf III GT TDI, 05.95, 146'500 km, rouge tornade, 3 portes, toit ouvrant, 8 roues dont 4 alu, superbe état, frs 9'000.- dans l'état. Tél.: 079/ 436 82 11 ou prof. 024/ 557 71 15.

A vendre: Opel Astra Caravan (break), 1.6 16 V Comfort; modèle juillet 1998, 45'000 km, noir métal, toutes options y compris climatisation. Frs 14'900.- (à discuter). Tél.: 079 424 92 82.

A vendre: Opel Zaphyra Élégance, 2.2 16 V, vert métallisée, automatique, toutes options, modèle mai 2001, 10'500 km, en parfait état, 4 pneus d'hiver en option. Frs 30'500.-. Tél.: 021 943 70 51 (soir).

A vendre: VW Passat break 1.8 Turbo, août 1998, 54'000 Km, gris métallisé, boîte automatique tiptronic, climatisation,

options, roues été + hiver, état impeccable, frs. 22'800.-. Leasing possible. Tél.: 021/647 55 38.

A vendre: Aprilia Red Rose 125 cm3, excellent état (moto d'exposition), 1991, 2500 km, expertisée le 23 avril 2002, 3500 francs. Tél. prof. 021/314 51 19, natel: 076/ 322 75 15, E-mail: viviane.torti@chuv.hospvd.ch

A sous-louer: Lausanne Bellevaux, grand 2,5 pièces, meublé et équipé, balcon et cave, frs 920.-, charges comprises, libre dès le 15 juillet pour une année. Tél.: 021/648 21 54 (e soir).

A sous-louer: à cause de séjour à l'étranger, un mini-loft lumineux au cœur de la vieille ville de Lausanne. Meublé + cuisine, salle de bain, WC. Pour la période de juillet à décembre 2002. Frs 1'280.- (+ frs. 70.- charges). Contact: 021/312 11 23 ou e-mail: Magali.Correvon@chuv.hospvd.ch.

Cherche à louer: appartement de 4 - 5 pièces, Pully-Bourg (idéalement) ou ailleurs à Pully. Couple + 1 enfant. Merci. Tél. prof.: 021/315 65 71 (le matin sauf vendredi), mobile: 078/792 41 88, E-mail marie.diserens@ocosp.vd.ch

Le Centre d'éducation permanente (CEP) fête ses dix ans et un succès grandissant

Si «seuls» 400 collaborateurs s'étaient inscrits en 1989 aux premiers cours proposés par l'ancêtre du CEP, ils étaient plus de 7'000 en 2001. Un succès et une activité foisonnante chaleureusement applaudis lors du 10^e anniversaire du Centre.



Dominique Hayoz, directeur fondateur du CEP, aujourd'hui directeur adjoint et chef du projet Perspective au service du personnel, aux côtés de Charles Favre, président de la fondation CEP, et de Pierre Jacot, directeur du Centre depuis 1999.

Centre d'éducation permanente. Education, un terme presque désuet qui souvent étonne, tellement habitués que nous sommes à celui plus actuel de formation. Un terme pourtant qui a été soigneusement choisi par les fondateurs du CEP dont son premier directeur, Dominique Hayoz, qui lors de la fête organisée le 10 avril dernier, à l'occasion des dix ans du Centre, en a raconté le pourquoi. Retour au bon vieux latin oblige: éducation trouve son origine dans *educere* qui signifie *conduire hors de*. «Un mot qui résumait parfaitement le défi que nous voulions relever en organisant des cours à l'attention des collaborateurs des administrations cantonales et communales: faire sortir les gens de leur bureau, les faire sortir de leurs tâches».

Et Dominique Hayoz de préciser que lors du lancement des onze premiers cours en 1989 (alors sous l'égide d'une unité dépendant de l'IDHEAP), peu

nombreux étaient les responsables du Service du personnel à croire à la pertinence d'une telle entreprise. Toutefois, en raison de l'intérêt croissant suscité par la formation continue, une fondation de droit privé chargée de mettre sur pied les cours et séminaires ad hoc est créée en 1992, le CEP.

Toujours plus de participants

Si la majorité des quelque 5700 participants aux cours de 2001 est surtout constituée par des collaborateurs de l'Etat de Vaud, près de 10% d'entre eux provenaient de l'extérieur (Offices régionaux de placement, Ville de Lausanne,...). Une progression de la participation en général qui se vérifie depuis six ans et qui s'élève à 19% par rapport à 2000. Ces excellents résultats sont complétés par un indice de satisfaction qui dépasse le 90% de participants satisfaits à plus de 80% de leurs cours. Chiffres à la hausse, nouveaux locaux, élargisse-

ment de la palette de cours proposés (dont le tandem linguistique, la formation sur intranet,...), tous les ingrédients étaient réunis pour faire du dixième anniversaire du CEP une fête aussi chaleureuse que réjouie. Quelque 140 invités, mandants, clients, formateurs, fournisseurs ou collaborateurs, se sont régalez des anecdotes des pères fondateurs comme des interludes musicaux offerts par le *Béguin d'antan*.

Trois jours de formation par an

Président de la fondation depuis 1996, le conseiller d'Etat Charles Favre s'est félicité lors de son arrivée à la tête du Département des finances d'y trouver le Service du personnel. «Je crois à l'importance de conduire une véritable politique du personnel et donc au droit à la formation. Et dans cette optique, la nouvelle loi fait montre d'un choix judicieux en offrant 3 jours de formation à tous les collaborateurs de l'Etat.

Annika Gil

15 nouvelles adresses e-mail de services et d'offices de l'administration

Toutes les adresses des services et offices cantonaux sont répertoriées sur la page *contact* du site du canton de vaud: www.vaud.ch. Les 15 adresses nouvellement mises en ligne présentées ci-dessous sont précédées de l'adresse via Lotus suivie de celle depuis Internet. Une trentaine d'adresses e-mail d'autres services (essentiellement du DSE, DSAS, DIRE et du DFIN) ont été publiées dans *La Gazette* N°103.

Département de la sécurité et de l'environnement (DSE)

- *Office de la sécurité informatique cantonale:*
info osic – info.osic@vd.ch
- *Laboratoire du Service des eaux, sols et assainissement:*
info labosesa – info.labosesa@vd.ch
- *Cellule de coordination ISO 14'001:*
info iso14001 – info.iso14001@vd.ch

Département des institutions et des relations extérieures (DIRE)

- *La Gazette:*
info gazette – info.gazette@vd.ch
- *Service de la population, division Naturalisations:*
info naturalisation – info.naturalisation@vd.ch

Département de l'économie (DEC)

- *Secrétariat général du Département de l'économie:*
info sgdec – info.sgdec@vd.ch
- *Service de l'emploi:*
info sde – info.sde@vd.ch
- *Service de l'agriculture:*
info sagr – info.sagr@vd.ch
- *Office cantonal de la viticulture:*
info ocv – info.ocv@vd.ch
- *Service vétérinaire:*
info svet – info.svet@vd.ch
- *Service du logement:*
info slog – info.slog@vd.ch
- *Service de l'économie et du tourisme:*
info set – info.set@vd.ch
- *Police cantonale du commerce:*
info pcc – info.pcc@vd.ch
- *Webpublisher du Département de l'économie:*
webpublisher dec – webpublisher.dec@vd.ch

Ordre judiciaire

- *Secrétariat général:*
info sgoj – info.sgoj@vd.ch

Un des cinq volets du programme de réallocation piloté par la Démarche de modernisation est constitué par le Plan qualité du service public (PQSP). Son objectif? Incrire la qualité dans la culture des services.

L'administration en quête de qualité

Le Plan qualité du service public (PQSP), issu du programme de réallocation depuis 1998, a comme principaux objectifs de sensibiliser les services de l'administration à la notion de système de management efficace et efficient et de stimuler la généralisation de cette démarche.

Répondre aux exigences de qualité du public comme des services

Le souci d'une gestion plus efficace de l'administration, l'exigence toujours plus forte de qualité réclamée par les usagers, la volonté d'optimiser les compétences et les capacités des fonctionnaires ont conduit à introduire une culture permanente de la qualité en adéquation avec les besoins des citoyens.

Le programme PQSP constitue l'un des piliers de l'ensemble de la démarche «qualité» (entre autres, systèmes de management selon la norme ISO) pilotée par la Démarche de modernisation (DM). Il vise entre autres, au travers de la formation et d'information, l'adhésion des collaborateurs de l'administration.

La formation a aussi comme but d'aider les chefs de projets et leurs partenaires



Marc Bugnon, chef de projet de la Démarche de modernisation et du Plan qualité du service public.

à mieux définir les caractéristiques de la qualité de leurs prestations et à intégrer dans leur organisation des outils de management qui contribueront in fine à la satisfaction des bénéficiaires de leurs prestations (clients, usagers, contribuables, autres services de l'administration, institutions politiques).

La DM, respectivement le PQSP, soutient les services de l'administration désirant mettre en œuvre un système de management tel que ISO 9001 et peut mettre à disposition de ceux-ci ses compétences en matière de mise en œuvre et/ou d'audit de système de management ainsi que l'optimisation des processus.

Pourquoi la norme ISO 9001?

Le choix de se conformer à la norme de qualité ISO repose essentiellement sur un certain nombre de critères dont notamment le fait qu'elle est connue du grand public, qu'elle a déjà fait ses preuves, qu'il s'agit également d'un modèle intégratif, modulable, dynamique et interactif.

Quels sont les avantages et bénéfices qu'un service de l'administration peut retirer de la mise en œuvre d'un système ISO? Il clarifie les responsabilités tout en accroissant la motivation des collaborateurs grâce à leur co-participation et à leur responsabilisation. En supprimant les redondances, il permet d'optimiser les processus et, par leur constante amélioration, dynamise le fonctionnement général du service. Il vise également à une adhésion aux objectifs et à la politique du service. Enfin, en améliorant la communication, il favorise une prise de conscience qualité. Les attentes des citoyens, des partenaires, des collaborateurs et des politiques sont donc mieux comprises, à la satisfaction de tous.

Comment faire?

Les principales étapes de la mise en œuvre d'un système de management requiert un engagement de la direction ainsi que l'organisation du projet: il s'agit d'attribuer les responsabilités et d'assurer au responsable du système ainsi qu'aux auditeurs internes la formation adéquate (voir ci-contre). Les collaborateurs dûment informés sont répartis en groupes de travail. Démarre ensuite la quête vers la qualité.

La DM se tient à la disposition des services pour la réalisation d'audits, pour le «coaching» et l'appui lors d'une mise en œuvre d'un système de management.

Formation PQSP en bref

D'ici la fin de l'année, une quarantaine de collaborateurs de l'Etat de Vaud aura acquis une formation qualité auprès du Centre romand de formation et de conseil en gestion de la qualité ARIAQ, basé à Yverdon. Celui-ci, à la demande de

la Démarche de Modernisation de l'Etat (DM), a dispensé depuis janvier 2000 une double formation d'agent qualité dans le domaine de l'administration d'une part et d'assesseur d'autre part. Financée par le biais du programme de réallocation, cette forma-

tion a pour objectif d'inscrire dans le quotidien des services la notion de qualité. Par ailleurs, d'autres cours sont organisés en collaboration avec le Centre d'éducation permanente (CEP) sur la gestion par processus et l'audit interne.

Un cours d'agent qualité pour quoi faire?

L'avis d'Olivier Paschoud et Jean-Pierre Rouyet

«Pas question de faire la police». En tant que responsables qualité du Service de l'information sur le territoire (SIT) et de l'Unité informatique du Département des finances (UID-DFIN), Olivier Paschoud et Jean-Marc Rouyet envisagent leur rôle de façon active et constructive. En privilégiant la responsabilisation et l'auto-contrôle de leurs collaborateurs.

«**C**omme tout le monde, j'ai plus qu'assez de travail et j'ai dû me fixer un jour par semaine pendant lequel je me consacre à mon rôle de responsable qualité. Et même ainsi, ce n'est pas toujours évident de prendre le temps de réfléchir à l'aspect qualité de notre travail, de se mettre à la place du client ou d'un collaborateur afin de trouver une solution pour un meilleur fonctionnement du service», explique Olivier Paschoud, responsable de l'entité diffusion des données du Service de l'information sur le territoire (SIT) et qui a repris en mai 2001 le poste de responsable qualité laissé vacant suite au départ de Tadjud Philipps.

Formation PQSP en phase avec le travail quotidien

Olivier Paschoud travaille déjà dans la maison lorsqu'il reprend le poste de responsable qualité. Il s'inscrit dans la foulée aux 13 jours de cours *Plan qualité du service public* (voir ci-contre), afin d'acquérir les compétences nécessaires. «Le timing était parfait puisque je pouvais mettre aussitôt en pratique ce que j'apprenais au cours et recevoir les réponses aux questions que je me posais dans mon travail quotidien». Déjà intéressé par les cours ARIAQ avant d'être engagé à l'Etat de Vaud, Olivier Paschoud se lance pleinement dans son nouveau mandat et sa formation. Comme sujet de diplôme, qu'il a soutenu il y a deux mois, il choisit d'analyser un sujet non traité par son prédécesseur: la gestion des contrats d'utilisation des données géographiques dans le cadre des mandats cantonaux. Dans ce processus comme dans les autres inhérents au service, il s'agit de décrire la succession d'activités, de personnes et de documents qui interviennent pour réaliser une prestation. L'objectif? Clarifier les choses, distinguer les responsabilités individuelles, déceler les améliorations à introduire et veiller à la mise à jour constante des données. Grâce à des audits internes et à la mise sur pied d'enquêtes de satisfaction



Olivier Paschoud, responsable qualité au Service de l'information sur le territoire, service qui compte 26 collaborateurs et qui a été certifié ISO 9001 (version 2000) à la fin de l'année 2000.



Jean-Marc Rouyet, chef de projet et responsable qualité de l'Unité informatique du DFIN et qui, avec ses 50 collaborateurs, vise à atteindre le niveau de compétence exigé par ISO 9001 d'ici le printemps prochain.

tous les deux ans – sur le mode d'une table ronde à laquelle sont conviés les clients du SIT, soit des services de l'Etat, des bureaux privés (géomètres, ingénieurs) et des communes – l'assurance de maintenir des prestations de qualité est garantie.

Collaborateurs motivés

Autre cas, autres ingrédients en ce qui concerne l'Unité informatique du Département des finances (UID-DFIN) au sein duquel travaille en tant que responsable qualité et chef de projet Jean-Pierre Rouyet. Une unité comptant plus de 50 collaborateurs et qui s'est lancée dans une démarche qualité à la fin du printemps 2001. «Nous en sommes aujourd'hui à la description des processus, dont 4 à 5 sont typiques d'une unité informatique», explique Jean-Pierre Rouyet qui est satisfait de constater que malgré l'aspect quelque peu rébarbatif de la chose (décrire les tâches quotidiennes, les documents utilisés,...), les collaborateurs impliqués dans les groupes de travail se montrent motivés et intéressés par ce nouveau défi. Un manuel qualité devrait suivre dans le courant de l'été tandis que des auditeurs internes seront formés cet automne. L'année s'achèvera avec une enquête de satisfaction qui se fera sous la forme d'un questionnaire envoyé à tous les clients de l'unité, essentiellement des services du DFIN et de l'administration. En fonction des résultats obtenus, la direction du système sera revue. Cap ensuite sur un niveau qualité propre à satisfaire la norme ISO-9001 d'ici le printemps 2003. Sans pour autant que l'unité pense vouloir en demander la certification.

«Je consacre 50% de mon temps à mon rôle de responsable qualité», précise Jean-Pierre Rouyet qui voit dans la démarche qualité une bonne chose à condition de choisir des bons objectifs et de ne pas tomber dans une course à la surqualité qui étoufferait toute initiative et marge de manoeuvre individuelle.

Annika Gil.

Description des emplois et classification des fonctions (DECFO): état d'avancement du projet

Les travaux devant conduire à une nouvelle classification des fonctions à l'Etat avancent. La phase exploratoire est terminée. Les études de la «vague 1» commencent dans les services. Pour tout savoir, consultez le site Internet.

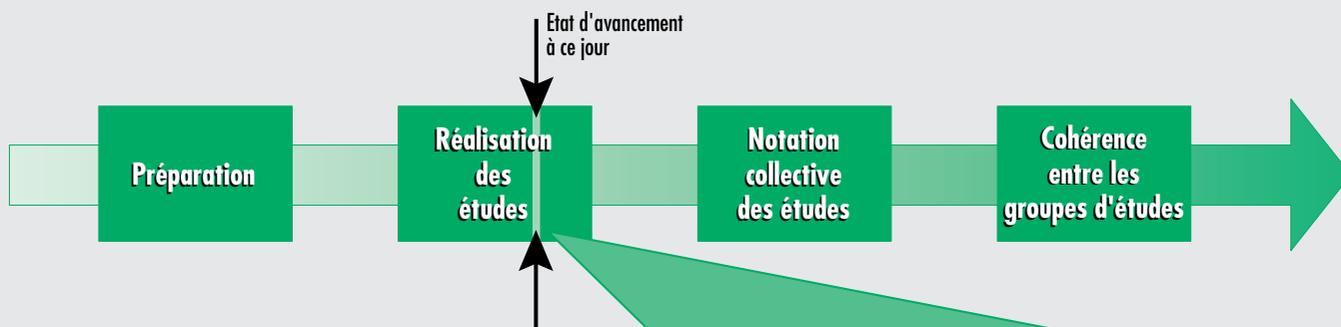
La méthode d'évaluation retenue dans le cadre du projet DECFO (1) s'appuie sur une notation des emplois qui s'effectue selon des critères précis et un mode de procédure participatif (2), collectif et itératif.

Autrement dit, la démarche repose sur la réalisation de vagues successives d'évaluation d'emplois qui sont menées par 5 groupes d'études composés de collaborateurs/trices provenant de tous

les départements et secteurs d'activités de l'Administration cantonale vaudoise. A la fin de chaque vague, les résultats sont soumis à la Commission paritaire DECFO (composée de 3 représentants des associations du personnel et de 3 représentants de l'Etat) pour examen et validation (3).

Aujourd'hui, après une phase exploratoire dite «vague 0» (3), le projet en est concrètement au stade de la réalisation des études des emplois de la vague «1». – SPEV

Etat d'avancement des travaux – Les phases de la vague 1



Phase préparatoire – Les intervenants de l'équipe DECFO, de gauche à droite, Frédéric Crivelli, Sandra Munsch, Jelena Stano, Bruno Bonafonte, Nicole Jacquemet (chargés de recherche) et Christine Ruef-Baytha (chefe de projet).

Phase d'étude des emplois

Les acteurs

Plusieurs collaborateurs/trices de l'Etat participent aux travaux en tant que :

- chargé-e-s d'études (intervieweurs/euses)
- titulaires repères des emplois (interviewé-e-s)

Directement ou indirectement, ce sont quelque 260 collaborateurs/trices déjà impliqué-e-s dans le projet.

Le contenu

84 études réalisées dans la vague 1.

Parmi ces études et à titre d'exemple, on peut citer celles relatives aux emplois de: agent de détention, instituteur, employé d'exploitation, employé d'administration, chef de service...

Un site web pour votre information régulière

Le Service du personnel abrite depuis cette semaine un site entièrement consacré au projet DECFO afin que vous puissiez :

- appréhender au mieux la méthode retenue

- par le Conseil d'Etat ;
- disposer d'informations sur l'avancement des travaux ;
- poser vos questions et obtenir une réponse à vos interrogations.

Pour en savoir plus:

- (1) Gazette n°88 du 13 juin 2001, pp. 1 et 4-7.
- (2) Gazette n°96 du 17 octobre 2001, p. 13.
- (3) Gazette n°105 du 6 mars 2001, p. 7.

Les coordonnées du site web:

Accès direct au réseau Internet: www.offres-emploi.vd.ch
Accès limité au réseau Intranet: www.offres-emploi.etat-de-vaud.ch



Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

DEC Département de l'économie

Juriste pour la Police cantonale du commerce **100% jusqu'à fin 2003, puis 50% pour une durée indéterminée.**

Mission: assumer les tâches juridiques liées au suivi des dossiers des loteries et des jeux. Assurer l'appui juridique en matière de loi sur le tourisme. Participer au suivi des dossiers relatifs à la loi sur les auberges et les débits de boissons. Gérer les recours au Tribunal administratif et au Tribunal fédéral. Participer au processus de modernisation législative et réglementaire. Tenue de procès-verbaux de séances. Participation à des inspections locales. Élaborer des propositions au Conseil d'Etat et des projets de réponses aux interventions parlementaires. Assurer toute tâche juridique utile au Service (cl.24-28).

Profil: licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention de la licence.

Renseignements: M. Alain Jeanmonod, 021/316.46.01

Adresse: réf. 3478G, Mme Ginette Dumard, Service de l'économie et du tourisme, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne

Educateur/trice de la petite enfance pour la Nurserie-Garderie Carambole **80%**

Mission: travail au sein du groupe Garderie (moyens), dans une équipe motivée et dynamique (cl. 15-17).

Profil: diplôme d'éducateur spécialisé ou titre jugé équivalent. Diplôme EESP ou IPGL.

Renseignements: Mme Paola Biancardi, 021/316.44.48

Adresse: réf. 3366G, Nurserie-Garderie Carambole, Mme Paola Biancardi, Rue du Valentin 34 – 1004 Lausanne

DFIN Département des finances

Rectificatif: Fiscaliste Personnes Physiques, responsable de la section technique Personnes Physiques, division taxation (adjoint-e B) pour l'Administration cantonale des impôts **100%**

Mission: diriger, organiser et planifier les tâches de la section. Veiller à une application uniforme et cohérente des directives fiscales du canton en matière de taxation, de perception et de gestion des dossiers des personnes physiques. Assurer la conduite et la motivation des collaborateurs/trices de la section et veiller au développement de leurs compétences et aptitudes. Apporter un soutien technique, dans le domaine de la taxation des personnes physiques, aux Offices d'impôt de district et assurer l'élaboration et le suivi du programme de travail pour les collaborateurs du canton. Collaborer avec les autres sections de l'ACI et être le/la répondant-e technique de son domaine d'activité pour les autres sections et divisions de l'ACI (cl.27-30).

Profil: titre universitaire, avec pratique de 8 ans en règle générale dès son obtention. Assume des responsabilités importantes. De formation supérieure (universitaire, expert-comptable, expert fiscal, comptable, agent fiduciaire) ou équivalente, vous êtes au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de la fiscalité des personnes physiques. Vos aptitudes à conduire un groupe de collaborateurs/trices ne sont plus

à démontrer ; votre esprit d'équipe et votre sens de la communication sont développés et vous offrez une bonne résistance au stress. Vous appréciez les activités variées et vos qualités reconnues sont esprit d'analyse et de synthèse, professionnalisme, entregent et sens réel de la qualité de service. A l'aise avec les outils informatiques courants, vous rédigez avec facilité. Votre maîtrise de la langue allemande représente un avantage.

Renseignements: M. Pierre Dériaz, 021/316.21.09

Adresse: réf. 3443G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8, CP 177 – 1014 Lausanne

Rectificatif: (2 postes) Juriste ou Secrétaire juriste (Juristes fiscalistes) auprès de l'Administration cantonale des impôts, division juridique et législative **100%**

Mission: au sein d'un équipe de quinze personnes, vous assurez la gestion de litiges relatifs à la taxation et à la perception de l'impôt et défendez la position de l'Administration devant les Tribunaux. Vous participez aux travaux législatifs en cours et donnez des avis juridiques sur des sujets variés, tant sur le plan externe qu'interne.

Profil: juriste: licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention de la licence. Secrétaire-juriste: licence en droit.

Renseignements: M. Frédéric Perraudin, 021/316.20.82

Adresse: réf. 3403G/3404G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Jomini 8 – 1014 Lausanne.

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Maître-sse A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-e de construction en béton – structures et infrastructures) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon **100%**

Mission: chargé-e des cours, exercices et projets de construction en béton. Dirige les travaux de diplôme et de recherche dans son domaine. Intervient lors des projets des laboratoires de statique et d'essais des structures. Peut être appelé-e à enseigner d'autres matières du domaine des structures porteuses. Propose des cours de formation continue et post-grade dans son domaine (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Ingénieur en génie civil diplômé de niveau EPF ou HES. Expérience d'au moins 6 ans dans les domaines de la conception et du calcul des structures. Maîtrise des logiciels de calcul des structures (éléments finis, barres, etc.) et de DAO/CAO. Intérêt pour l'enseignement et les projets de Ra&D. Sensibilité à la problématique du développement durable et aux dégâts dus aux forces naturelles. Langues: français, avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Renseignements: M. René Oguey, 024/423.22.05

Adresse: réf. 3457 G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Mary Rossopoulos, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

(4 postes) Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* d'informatique) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: enseignement spécialisé dans son domaine de compétence. Enseignement de cours de base en informatique. Développement de projets en recherche appliquée, transfert de technologie et mandats (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Domaines de compétence: 1. Bases de connaissances et intelligence artificielle. 2. Bases de données. 3. Compilation. 4. Génie logiciel (interfaces homme-machine, métriques, langages de spécification, assurance de qualité). Formation universitaire en informatique avec au moins 5 ans d'expérience. La compétence de donner des cours en infographie, programmation par objets, système d'exploitation, sécurité informatique ainsi qu'en programmation répartie sera particulièrement appréciée.

Renseignements: M. Eric Taillard, 024/423.22.63

Adresse: réf. 3461G, 3466G, 3467 G et 3472G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Marie-Noëlle Epars, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* de mécanique des structures) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: chargé-*e* des cours et exercices de statique, RDM et mécanique des structures ; à moyen terme, de la direction (ou co-direction) des laboratoires de statique et d'essais des structures (travaux des étudiants, prestations de service et Ra&D). Dirige les travaux de diplôme et de recherche dans son domaine. Peut être appelé-*e* à enseigner d'autres matières du domaine des structures porteuses. Propose des cours de formation continue et post-grade dans son domaine (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Ingénieur en génie civil diplômé de niveau EPF ou HES. Expérience d'au moins 6 ans dans les domaines de la conception et du calcul des structures. Maîtrise des logiciels de calcul des structures (éléments finis, barres, etc.) et de DAO/CAO. Intérêt pour l'enseignement et les projets de Ra&D. Sensibilité à la problématique du développement durable et aux dégâts dus aux forces naturelles. Langues: français, avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Renseignements: M. René Oguey, 024/423.22.05

Adresse: réf. 3462G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Mary Rossopoulos, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

(3 postes) Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* en Automatisation industrielle) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: Formation de base des ingénieur-*e*s HES. Recherche appliquée et transfert technologique en partenariat avec l'économie. Formation postgrade et relations internationales (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. La stratégie

de l'institut d'Automatisation industrielle (iAi) est de renforcer ses compétences dans les disciplines technico-scientifiques suivantes: robotique ; traitement de signal avancé et automatique ; informatique distribuée et de commande ; productive. Dans ce but, l'iAi engage un professeur pour compléter l'équipe actuelle. Le/la candidat-*e*, au bénéfice d'un titre EPF ou équivalent, doit avoir de l'expérience industrielle dans un ou plusieurs des domaines d'applications suivants: mécatronique ; biotechnologies ; microtechnique et/ou nanotechnologies. Cet engagement s'inscrit dans l'objectif d'excellence de l'institut qui doit assurer de façon optimale ses missions définies par la Confédération.

Renseignements: M. Jean-Daniel Dessimoz, 024/423.23.12

Adresse: réf. 3463G, 3464G et 3465G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Marie-Noëlle Epars, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* en Systèmes énergétiques) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: intégré-*e* à l'Institut d'Energie et Systèmes Electriques (IESE), le/la titulaire assurera une double activité: d'une part, participer à l'enseignement de matières liées aux systèmes énergétiques et conduire des travaux de semestre et de diplômes ; d'autre part, participer activement à la prospection et à la réalisation de projets de développement dans les domaines de l'énergie électrique (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Au bénéfice d'un titre EPF ou équivalent, le/la candidat-*e* doit bénéficier d'une expérience de plusieurs années dans l'industrie et la recherche appliquée ayant trait au domaine susmentionné avec spécialisation en machines électriques et en électronique de puissance. Il/elle doit en outre faire preuve de compétences pédagogiques.

Renseignements: M. Jean-François Affolter, 024/423.22.91

Adresse: réf. 3468, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Marie-Noëlle Epars, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* en Systèmes numériques) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: travail dans une équipe dynamique. Formation sur des logiciels modernes pour la conception de systèmes numériques. Participation aux évolutions du laboratoire d'électronique numérique (LEN). Participation à des projets utilisant les dernières technologies (carte Samsung-ARM, carte PCI, processeur MUO). Possibilité de développer des sujets choisis en relation avec les systèmes numériques (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Expérience dans le développement de systèmes numériques. Connaissances approfondies dans les systèmes numériques (machines d'états, systèmes à processeurs, architecture des processeurs...). Connaissances en programmation assembleur et haut niveau. La connaissance du langage VHDL et d'outils modernes de développement est un plus. Goût pour l'enseignement. Esprit d'initiative et d'indépendance. Aptitude à travailler en collaboration.

Renseignements: M. Etienne Messerli, 024/423.22.54

Adresse: réf. 3469G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Marie-Noëlle Epars, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* en télécommunications orientation transmission) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: en tant que membre à part entière de l'institut de télécommunications (www.tcom.ch), s'investir dans les activités scientifiques et techniques de l'institut, à savoir: projets de R&D, mandats industriels, participation aux activités du centre de compétence en technologies de l'information (CCTI) de la HES-SO, organisation de cours postgrades et master, mise sur pied de séminaires. Tâche prioritaire: enseignement des télécommunications à forte composante transmission et codage. Assumer des fonctions de chef-*fe* de projet dans le cadre de projets effectués en association avec les industries suisses et européennes. Enseigner les télécommunications dans le domaine du traitement et transmission de l'information, notamment aux filières de télécommunications orientation transmission, électronique, dans le cadre des formations de jour et en emploi. Participera au futur programme de formation Master de la HES-SO et à la mise sur pied de nouveaux laboratoires en télécommunications et en téléinformatique (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Goût marqué pour l'enseignement et les activités R&D. Compétences ou intérêt marqué dans plusieurs des domaines suivants: techniques xDSL. Transmission à haut débit sur fibres optiques. Wireless LAN. Réseaux satellites LEO. Applications GSM / DCS / GPRS / UMTS. Bluetooth et les réseaux locaux sans fil. Applications à spectre étalé (CDMA, etc.). Il serait fort souhaitable que cet intérêt soit aussi étayé par une expérience de plusieurs années au contact de l'industrie (fournisseurs et/ou opérateurs).

Renseignements: M. Stefano Ventura, 079/292.83.15

Adresse: réf. 3470G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Marie-Noëlle Epars, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* en télécommunications réseaux et services) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon 100%

Mission: tâche prioritaire: enseignement des télécommunications et de la téléinformatique notamment aux filières de télécommunications et d'informatique logiciel, dans le cadre des formations de jour et en emploi. Participer au futur programme de formation Master de la HES-SO et à la mise sur pied de nouveaux laboratoires en télécommunications et en téléinformatique. En tant que membre à part entière de l'institut de télécommunications (www.tcom.ch), s'investir également dans les activités scientifiques et techniques de l'institut, à savoir: projets de R&D. Mandats industriels. Participation aux activités du centre de compétence en technologies de l'information (CCTI) de la HES-SO. Organisation de cours postgrades et master. Mise sur pied de séminaires. Fonctions de chef de projet dans le cadre de projets effectués en association avec les industries suisses et européennes (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. Goût marqué pour l'enseignement et les activités R&D. Compétences ou intérêt marqué dans plusieurs des domaines suivants: réseaux de télécommunications et de télé-informatique. Architectures N-tiers et applications à Internet. Applications mobiles (GSM, GPRS, UMTS, WAP). Applications de proximité sans fil (Bluetooth). Systèmes informatiques distribués (CORBA, JINI). Applications CTI (Computer Telephone Integration). Réseaux intelligents. Gestion de réseaux de télécommunications et de télé-informatique. Expérience de plusieurs années au contact de l'industrie (fournisseurs et/ou opérateurs) souhaitée.

Renseignements: M. Stefano Ventura, 079/292.83.15

Adresse: réf. 3471G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Marie-Noëlle Epars, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

(2 postes) Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* de physique) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud 100%

Mission: formation de base, en cours et laboratoires, des ingénieurs HES. Recherche appliquée et transfert technologique en partenariat avec l'économie, ainsi que la formation postgrade. Responsabilité de gestion et de développement du laboratoire de physique (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. L'EIVD souhaite d'une part compléter son corps enseignant et d'autre part enrichir ses ressources en compétences particulières dans les domaines suivants: énergétique (thermique, solaire actif et passif, etc.). Microtechnique et/ou nanotechnologies. Génie médical. Titre EPF ou équivalent, expérience professionnelle de plusieurs années dans l'un ou l'autre des domaines de spécialisation mentionnés. Excellentes compétences pédagogiques.

Renseignements: M. Philippe Dind, 024/423.23.59

Adresse: réf. 3485G et 3486G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Mary Rossopoulos, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-*sse* A d'enseignement professionnel supérieur (Professeur-*e* en conception de machines et systèmes industriels) pour l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud 100%

Mission: formation de base, en cours et laboratoires, des ingénieurs HES. Conduite de travaux de diplôme. Recherche appliquée et transfert technologique en partenariat avec l'industrie, ainsi que formation postgrade (cl. 30-32+3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans en règle générale dans un établissement secondaire supérieur. Enseigne dans les écoles techniques supérieures et les écoles supérieures reconnues de niveau équivalent. L'institut COMATEC (Conception, matériaux, techniques d'emballage) souhaite compléter ses compétences dans les disciplines techniques suivantes: hydraulique et fluide. Servocommande. Thermique appliquée aux processus industriels. Entraînements réglés. Calculs par éléments finis. Techniques d'emballage. Titre EPF ou équivalent, plusieurs années expérience industrielle dans un des domaines suivants: conception d'installations industrielles. Construction de machines.

Renseignements: M. Alfred Oberson, 024/423.23.24

Adresse: réf. 3487G, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Mme Mary Rossopoulos, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains

(2 postes) Maître-*sse* d'enseignement professionnel B ou Maître-*sse* d'enseignement professionnel B en formation pour le Centre professionnel du Nord Vaudois, Sainte-Croix 100%

Mission: enseignement pratique et théorique aux apprenti-*e*s informaticien-*ne*s ainsi qu'aux technicien-*ne*s en informatique, dans les domaines suivants: systèmes; configuration et sécurisation de serveurs internet (IIS, Apache); réseaux: routage, outils TCP/IP, sécurité des données, etc.

Profil: maître-*sse* d'enseignement professionnel B: diplôme d'une école technique supérieure, inscription au REG B, diplôme de l'ESCEA/HES, brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent avec pratique de 2 ans en règle générale. Ou diplôme d'une école supérieure d'arts appliqués ou titre jugé équivalent et pratique de 4 ans en règle générale. Diplôme fédéral

de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Maître-esse d'enseignement professionnel B en formation: diplôme d'une école technique supérieure, inscription au REG B, diplôme de l'ESCEA/HES, brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent. Pratique de 2 ans en règle générale. Ou: diplôme d'une école supérieure d'arts appliqués ou titre jugé équivalent et pratique de 4 ans en règle générale.

Renseignements: M. Olivier Perrin, 024/557.60.70

Adresse: réf. 3479G et 3480G, M. Roland Bachmann, Centre professionnel du Nord Vaudois, Rue Roger-de-Guimps 41 – 1400 Yverdon-les-Bains

Maître-esse d'enseignement professionnel B ou maître-esse d'enseignement professionnel C pour le Centre professionnel du Nord Vaudois, Sainte-Croix 100%

Mission: enseignement des branches pratiques (classes d'automatiseurs, niveau CFC): travaux de base en électrotechnique et en mécanique, à l'établi ou sur des petites machines (perceuses, tours) ; câblages de systèmes de commandes et recherches des pannes; automates programmables; schématique assistée par ordinateur; montage de commandes pneumatiques; connaissances du logiciel AUTOCAD souhaitées. Enseignement des branches théoriques (jusqu'à 5 périodes hebdomadaires): électrotechnique; schéma; prescriptions; dessin assisté par ordinateur. Les branches à enseigner sont en relation avec le travail dans les ateliers et peuvent être différentes d'une année à l'autre.

Profil: maître-esse d'enseignement professionnel B: diplôme d'une école technique supérieure, inscription au REG B, diplôme de l'ESCEA/HES, brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent avec pratique de 2 ans en règle générale. Ou diplôme d'une école supérieure d'arts appliqués ou titre jugé équivalent et pratique de 4 ans en règle générale. Diplôme fédéral de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Maître-esse d'enseignement professionnel C: diplôme de technicien ET, maîtrise fédérale ou brevet professionnel avec pratique de 2 ans en règle générale, ou brevet pour l'enseignement dans les classes à option ou titre jugé équivalent et pratique de 2 ans en règle générale, ou CFC et pratique de 6 ans comme maître d'enseignement professionnel D. Diplôme fédéral de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Diplôme fédéral I ou II de maître d'éducation physique ou diplôme de maître de sport de l'Ecole fédérale de sport de Macolin et maîtrise fédérale, brevet professionnel et pratique de 2 ans en règle générale ou CFC et pratique de 8 ans en règle générale.

Renseignements: M. Pierre Erbeau, 024/423.67.77

Adresse: réf. 3481G, M. Roland Bachmann, Centre professionnel du Nord Vaudois, Rue Roger-de-Guimps 41 – 1400 Yverdon-les-Bains

Laborantin-e principal-e pour l'Institut de biologie cellulaire et de morphologie, Université de Lausanne 100%

Mission: travaux de laboratoire dans un groupe de recherche en biologie, qui étudie la signalisation rapide entre neurones et cellules gliales dans le contexte des fonctions synaptiques (cl. 14-16).

Profil: CFC de laborantin ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans en règle générale. Effectue des travaux exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités particulières. Expérience en biologie cellulaire, moléculaire et en biochimie. Bonne connaissance de l'anglais scientifique. Connaissances de bureautique. Bonne organisation, initiative, adaptabilité, sens du travail en équipe, esprit d'analyse et de synthèse.

Renseignements: M. Andrea Volterra, 021/692.52.71

Adresse: réf. 3448G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne.

Laborantin-e principal-e pour l'Institut de biologie cellulaire et de morphologie, Université de Lausanne 100%

Mission: travaux de laboratoire dans un groupe de recherche en biologie, analysant les mécanismes moléculaires de la mort cellulaire (cl. 14-16).

Profil: CFC de laborantin ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans en règle générale. Effectue des travaux exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités particulières. Expérience en biologie cellulaire, moléculaire et en biochimie. Bonne connaissance de l'anglais scientifique. Connaissances de bureautique. Bonne organisation, initiative, adaptabilité, sens du travail en équipe, esprit d'analyse et de synthèse.

Renseignements: M. Christian Widmann, 021/692.51.23

Adresse: réf. 3449G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Employé-e d'administration auprès de l'Ecole professionnelle EPSIC pour une durée limitée du 01.06.02 au 30.11.02 100%

Mission: secrétariat d'élèves d'une école professionnelle (remplacement d'une collaboratrice en congé maternité (cl.10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Maîtrise des programmes informatiques Word et Excel, sens de l'organisation, faculté d'adaptation, contact aisé avec la jeunesse.

Renseignements: M. Pierre Grandjean, 021/622.51.11

Adresse: réf. 3483G, Ecole professionnelle EPSIC, M. Pierre Grandjean, Rue de Genève 63, Case postale 2680 – 1002 Lausanne

Chef-fe de Bureau B pour l'Ecole professionnelle EPSIC 100%

Mission: diriger et organiser un secrétariat de 5 personnes, notamment dans la gestion informatique. Suivi et maintenance d'un parc informatique comprenant 30 postes de travail sur réseau Novell. Formation du personnel. Collaboration étroite avec la direction de l'école (cl.18-20).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 10 ans en règle générale. Dirige le personnel d'une petite unité. Excellentes connaissances des programmes Word, Excel, Access, PowerPoint et du réseau Novell; sens des responsabilités, de l'organisation, de l'écoute et de la communication; facilité de rédaction et maîtrise du français.

Renseignements: M. Pierre Grandjean, 021/622.51.11

Adresse: réf. 3493G, Ecole professionnelle EPSIC, M. Pierre Grandjean, Rue de Genève 63, Case postale 2680 – 1002 Lausanne

DINF Département des infrastructures

Chef-fe de projet pour la mise en oeuvre du registre fédéral des bâtiments et des logements au Service de l'information sur le territoire 100%

Mission: réaliser la mise en oeuvre du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) au sein de l'ACV. Définir les modalités organisationnelles et techniques de sa mise à jour (cl.28-30).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent.

Pratique de 3 ans en règle générale comme chef-fe de projet. Dirige plusieurs projets complexes.

Renseignements: Mme Béatrice Simos-Rapin, 021/316.24.61

Adresse: réf. 3488G, Service de l'information sur le territoire, Mme Béatrice Simos-Rapin, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne

Chef-fe cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 3^e arrondissement à Aigle 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales selon les saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretien des chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl.11-13).

Profil: pratique de 5 ans en règle générale en qualité de cantonnier. Apte à diriger et commander une équipe de cantonniers engagée dans la maintenance et l'entretien des routes cantonales d'un secteur de l'arrondissement.

DOMICILE IMPOSE: VEVEY - CHARDONNE - BLONAY.

Renseignements: M. Jean Francey, 024/466.22.18

Adresse: réf. 3489G, Voyer du 3^e arrondissement d'Aigle, M. Jean Francey, Case Postale 34 – 1860 Aigle

Employé-e d'exploitation spécialisé-e pour le Voyer du 7^e arrondissement, Payerne 100%

Mission: seul-e ou en équipe, travaux d'aménagements et d'améliorations: terrassements, pose de collecteurs, élargissements et modifications de chaussées. Conduite de petits engins de chantier. Entretien du matériel de chantier. Tâches particulières sur ordre du Voyer (cl. 8-10).

Profil: pratique de 8 ans en règle générale dès la majorité. Occupe un poste nécessitant des connaissances spéciales ou impliquant des responsabilités particulières. Aptitude à travailler à l'extérieur (seul-e ou en équipe). Bonne connaissance des travaux de construction et d'entretien de routes et de canalisations. Permis de conduire. Pour les étrangers/ères: permis C.

Renseignements: M. Pierre Gavillet, 026/662.37.25

Adresse: réf. 3474G, Voyer du 7^e arrondissement, M. Pierre Gavillet, Rue du Temple 6 – 1530 Payerne.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 2^e arrondissement de Morges 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales selon les saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretien des chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl.8-10).

Profil: âge minimal 20 ans. Apte à travailler à l'extérieur (seul-e ou en équipe). Excellente santé, sens des responsabilités et esprit d'initiative. Pratique préalable d'une activité de plein air (bâtiment, génie civil, agriculture ou foresterie). DOMICILE IMPOSÉ: SAVIGNY, MOLIE-MARGOT, CHALET-A-GOBET, EPALINGES, MONTBLESSON, VERS-CHEZ-LES-BLANCS.

Renseignements: M. Gérard Grand, 021/803.50.20

Adresse: réf. 3492G, Voyer du 2^e arrondissement de Morges, M. Gérard Grand, Riond-Bosson 1 – 1110 Morges

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 3^e arrondissement à Aigle 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales selon les saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretien des chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl.8-10).

Profil: âge minimal 20 ans. Apte à travailler à l'extérieur (seul-e ou en équipe). Excellente santé, sens des responsabilités et esprit d'initiative. Pratique préalable d'une activité de plein air (bâtiment, génie civil, agriculture ou foresterie). DOMICILE IMPOSÉ: LES ORMONTS.

Renseignements: M. Jean Francey, 024/466.22.18

Adresse: réf. 3491G, Voyer du 3^e arrondissement d'Aigle, M. Jean Francey, Case Postale 34 – 1860 Aigle

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 3^e arrondissement à Aigle 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales selon les saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretien des chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl.8-10).

Profil: âge minimal 20 ans. Apte à travailler à l'extérieur (seul-e ou en équipe). Excellente santé, sens des responsabilités et esprit d'initiative. Pratique préalable d'une activité de plein air (bâtiment, génie civil, agriculture ou foresterie). DOMICILE IMPOSÉ: VEVEY - CHARDONNE - BLONAY OU ENVIRONS.

Renseignements: M. Jean Francey, 024/466.22.18

Adresse: réf. 3490G, Voyer du 3^e arrondissement d'Aigle, M. Jean Francey, Case Postale 34 – 1860 Aigle

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Coordinateur/trice logistique pour le Service de cardiologie du CHUV 50 à 100%

Mission: assister le médecin-chef et ses adjoints dans les missions de gestion financière et d'organisation. Etre le/la répondant-e de l'administration du Département, dans le cadre du contrôle de gestion et de la supervision du personnel.

Profil: diplôme d'une Ecole de santé reconnue, ou formation jugée équivalente. Formation continue H+ (niveaux 1-2) et/ou cours de gestion hospitalière. Expérience de plusieurs années dans le domaine sanitaire et connaissances de l'institution souhaitée. Maîtrise des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, éventuellement Access). Sens aigu de l'organisation, esprit d'entreprise, goût marqué pour les contacts et les chiffres, indépendance dans le travail.

Renseignements: Prof. Kappenberger, 021/ 314'00'79 ou M. Rohrer, 021/ 314'03'03

Adresse: réf. DMI, Bureau de gestion du personnel du CHUV, Mme Torti, Les Allières, 1011 Lausanne

Gouvernant-e au Service de maison du CHUV 100%

Mission: responsable de la gestion et de la supervision d'une équipe d'environ 60 personnes (cl. 12-14).

Profil: certificat d'une école hôtelière ou titre jugé équivalent.

Renseignements: Mme S. Hanhart, 021/314.18.81

Adresse: CHUV, BGP, Les Allières – 1011 Lausanne

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Directeur/trice des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) à Orbe 100%

Mission: diriger les Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO), assurer la détention des condamnés récidivistes et dangereux de Suisse romande et collaborer étroitement avec les établissements pénitentiaires fermés du reste de la Suisse. Les EPO ont pour mission d'assurer la sécurité publique, de faire exécuter les sanctions pénales et de préparer aussi efficacement que possible, grâce à une prise en charge toujours plus individualisée et diversifiée, le retour du condamné à la vie libre (hors-classe).



Profil: formation de niveau universitaire ou équivalente. Connaissances des langues française, allemande, anglaise et si possible d'autres langues. Aisance dans les relations humaines, sens de la négociation et de la communication et aptitude à convaincre son personnel de la valeur de la ligne institutionnelle choisie. Personnalité solide et dynamique, prête à s'engager dans une équipe interdisciplinaire, à la fois désireuse d'aller de l'avant et possédant le sens du possible, capable de concilier et de maîtriser réformes et gestion quotidienne. Solide expérience dans le domaine de l'exécution des peines et de la gestion d'adultes ; capacité de réflexion théorique sur ce sujet.

Renseignements: M. André Vallotton, 021/316.48.01

Adresse: réf. 3473G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Frédéric Daler, Caroline 4 – 1014 Lausanne

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Employé-e principal-e d'administration pour le Service des eaux, sols et assainissement

100%

Mission: travaux de secrétariat pour trois juristes et le secrétariat général de la division administration. Réception et téléphone (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante.

Renseignements: M. Bernard Longchamp, 021/316.75.19

Délai d'envoi des candidatures: 13.05.02

Adresse: réf. 3482G, Service des eaux, sols et assainissement, M. Bernard Longchamp, Rue du Valentin 10 – 1014 Lausanne

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Greffier/ère-substitut-e A, B, C ou D au Greffe du Tribunal cantonal

100%

Mission: rédaction de projets de décisions judiciaires sur la base de rapports, de notes, de délibérations ou d'instructions des juges.

Profil: greffier/ère substitut-e A: brevet d'avocat. Greffier/ère-substitut-e B: doctorat en droit. Greffier/ère-substitut-e C: licence en droit et pratique de 3 ans en règle générale. Greffier/ère-substitut-e D: licence en droit. Expérience en matière de rédaction judiciaire.

Renseignements: Mme Corinne Villars, 021/316.15.18

Adresse: réf. 3476G, Mme Corinne Villars, Greffière du Tribunal cantonal, Palais de justice de l'Hermitage, Rte du Signal 8 – 1014 Lausanne

Juriste ou Secrétaire-juriste à l'Office cantonal du registre du commerce, Moudon 100%

Mission: intégré-e à une équipe de 7 collaborateurs et collaboratrices spécialisé-e-s, parmi les 17 que compte l'office, vous traitez les réquisitions d'inscription au registre du commerce.

Profil: juriste: licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans en règle générale dès l'obtention de la licence. Secrétaire juriste: licence en droit. Bonne connaissance du droit des sociétés. La connaissance de la comptabilité commerciale (lecture de bilans) serait un avantage. Maîtrise de l'allemand juridique et goût pour l'informatique.

Renseignements: Mme Marie-Pierre Chautard, 021/905.81.00

Adresse: réf. 3477G, Mme Marie-Pierre Chautard, Chef de l'Office du registre du commerce, rue Grenade 38 – 1510 Moudon

Emplois temporaires subventionnés pour ingénieurs, techniciens et personnel administratif

Le programme national RBS (Recherche biomédicale et scientifique) propose une centaine d'emplois temporaires subventionnés destinés aux personnes diplômées à la recherche d'un emploi.

But: permettre aux candidats sélectionnés de consolider leur formation et/ou se réorienter, tout en nouant de nouveaux contacts professionnels pouvant déboucher sur un emploi. En outre, des cours de formation et de perfectionnement leur seront offerts.

Lieu d'engagement: universités, instituts, hôpitaux, cliniques, stations de recherche, etc...(dans toute la Suisse.)

Domaines d'activité: biologie, chimie, pharmacie, médecine, médecine vétérinaire, physique, ingénierie, géographie, science de l'environnement, psychologie, informatique, et économie d'entreprise (d'autres domaines peuvent être également envisagés.)

Durée de l'activité: 6 mois renouvelable.

Adresse pour poser une candidature:

Dr. A.-C. Passaquin
Recherche Biomédicale et Scientifique
Bâtiment de Pharmacie BEP, office 3040
Université de Lausanne,
1015 Lausanne
Tél. 021/692 46 90/ Fax 021/ 692 46 95
E-mail: Anne-Catherine.Passaquin@ext.unil.ch

Siège principal:

Université de Berne, Département Klinische Forschung
Herrn Dr B. Wyler, Tiefenastr. 120, 3004 Bern
Tél. 031'308 80 31/Fax 031'308 80 90
E-mail: wyler@dkf1.unibe.ch

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h**(vendredi jusqu'à 16h30)**

Les ministres de l'Eglise évangélique réformée évaluent leurs conditions de travail

Première enquête de satisfaction menée auprès des collaborateurs de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud: pasteurs et diacres apprécient leur travail mais jugent parfois la charge excessive et la circulation de l'information améliorable.

Depuis plusieurs années, l'Eglise a pris conscience que si le pastorat et le diaconat relèvent bien d'une vocation, ils n'en sont pas moins des métiers qui s'exercent dans les contraintes humaines liées au travail. En 1999, le Synode avait souhaité se donner les moyens d'être à l'écoute des ministres, estimant qu'il était temps de prêter attention à leurs conditions de travail, à leurs besoins, à leurs attentes. Un exercice fécond du ministère dépend, pour une part, de la satisfaction que rencontre un ministre dans son travail.

L'enquête a eu lieu à l'automne 2001, au cours de la mise en œuvre du projet «Eglise A Venir» amorcée en été 2000. «Eglise A Venir» a introduit de manière conséquente la collaboration entre ministres, une précision plus grande dans la définition des postes, de leurs objectifs, des compétences requises. Dans ce contexte, les résultats d'une telle enquête s'avéreront utiles.

Réalisation de l'enquête

- Un groupe de projet, constitué de pasteurs et de diacres, a collaboré avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Le recours à un organisme extérieur permettait de disposer d'un savoir-faire professionnel et garantissait la confidentialité dans le traitement des données.
- 282 personnes ont été sollicitées; 210 ont répondu, 170 pasteurs, 38 diacres, 2 laïcs; soit un bon taux de 75,5% obtenu sans rappel.

Satisfaction globale

«Etes-vous globalement satisfait-e de votre situation dans l'EERV?» Cette question récapitulative terminait le questionnaire. Comme ailleurs dans l'enquête, les répondants se situaient sur une échelle allant de 1 (pas du tout satisfait) à 6 (tout-à-fait satisfait). La moyenne est de 4,2. Si l'on additionne les «plutôt satisfaits», «satisfaits» et «tout-à-fait satisfaits» on atteint un taux de 78% de répondants. Ces chiffres sont bons; d'autant plus que l'enquête a été réalisée au plus fort des turbulences



Consécration de pasteurs à la Cathédrale de Lausanne.

induites par le processus de changement «Eglise A Venir».

Avec des chiffres supérieurs, les ministres s'estiment très satisfaits du contenu du travail qu'ils accomplissent et de la manière dont il est reconnu. Ce dernier constat s'adresse avant tout aux conseils dont ils dépendent, à leurs collègues, aux gens auxquels ils s'adressent. Par contre la reconnaissance de la part de l'institution, des autorités centrales de l'Eglise, leur semble insuffisante. Un signe des difficultés de communication qui apparaîtront plus loin.

Le travail en équipe fait aussi partie des éléments de satisfaction des pasteurs et des diacres. Il figure parmi les options de base du projet «Eglise A Venir». Le taux de satisfaction est ici largement supérieur à celui d'enquêtes similaires menées dans d'autres services de l'Etat de Vaud. Alors prudence dans l'interprétation: les ministres collaborent-ils vraiment sur des projets communs ou la collaboration se résume-t-elle à une simple répartition des tâches?

Satisfaction encore pour ce qui concerne les conditions matérielles (salaire, matériel, frais professionnels). Mais une analyse plus fine relativisera ces résultats en ce qui concerne le salaire des diacres.

Communication: du pain sur la planche

L'information et la communication génèrent une large insatisfaction, qui se manifeste à plusieurs endroits de l'enquête:

- la manière dont les responsabilités sont réparties entre les différents niveaux de

l'EERV recueille une moyenne de 3,43. Ce chiffre met en évidence que la structure de l'EERV s'est compliquée, avec ses nombreux niveaux. Conséquence: la circulation de l'information entre ces niveaux est mauvaise et les collaborateurs sont peu satisfaits des possibilités qu'ils ont de faire entendre leur opinion.

- le Conseil synodal est mal perçu dans sa manière de communiquer et de diriger l'Eglise (diverses moyennes en dessous de trois). Même s'il est courant que les directions fassent de mauvais scores, il y a matière à réflexion. Ces résultats sont peut-être aussi marqués par l'organisation très décentralisée de l'EERV.

Pour une majorité de collaborateurs, en particulier les ministres paroissiaux, la charge de travail liée à leur poste est excessive. Les conséquences de ce constat s'expriment en termes de stress fréquent, de manque de temps pour se ressourcer, de difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale.

En matière de rémunération, un clivage net existe entre diacres et pasteurs. Les pasteurs sont payés comme les maîtres secondaires (classes 24 - 28), les diacres comme certains assistants sociaux (classes 18 - 22). C'est que l'Etat tient compte de la formation universitaire des premiers et des formations effectuées avant l'entrée dans le ministère diaconal pour les seconds, formations souvent non universitaires. Or les uns et les autres, dans bon nombre de postes, effectuent des tâches semblables. D'où l'insatisfaction des diacres.

Un dernier point pour terminer. Divers indices montrent au fil de l'enquête que les ministres développent un faible sentiment d'appartenance à l'EERV, contrairement à ce qui se passe dans des administrations ou entreprises. Ce constat peut s'expliquer par une tendance protestante à relativiser l'institution, mais il ne saurait rester sans une sérieuse prise en compte dans l'EERV.

L'enquête donne beaucoup de signes encourageants, mais montre aussi les points à travailler. Avec les membres de l'Eglise, le Conseil synodal va s'y employer.

Pierre Marguerat, responsable de l'information pour l'EERV, avec la collaboration du pasteur Jean-François Ramelet, responsable du projet.

Un résumé de l'enquête, les tableaux principaux, peuvent être consultés sur Internet: www.protestant.ch/direct/orh



Les décisions de la quinzaine

Rapport sur l'asile

Un peu plus de 10 ans après son dernier rapport à ce sujet (septembre 1991), le Conseil d'Etat a adopté un rapport qui expose la ligne politique d'asile du Canton et qui répond à diverses interventions parlementaires déposées durant la période considérée. Dans un cadre où les compétences décisionnelles appartiennent essentiellement aux autorités fédérales, ce document présente la situation générale de l'asile dans le canton au 31 décembre 2001, le cadre légal et son évolution ainsi que les activités des services et organismes cantonaux qui oeuvrent à l'accueil des requérants d'asile, à la préparation à leur éventuel retour au pays et à la lutte contre les abus dans ce domaine.

*DIRE, Me Jacques Grossrieder, adjoint au Service de la population, 021/316 46 46
DSAS, Eric Toriel, coordinateur de la FAREAS, responsable départemental asile, 021/316 50 40*

DFIN

Département des finances

Vente d'une parcelle de l'Etat à la commune de Founex

L'Etat de Vaud vend une parcelle située sur la commune de Founex, au lieu-dit «Aux Verneys». Cette parcelle totalise une surface de 5777 m² et ne répond plus à un besoin pour les services de l'Etat. La Commune de Founex va acquérir ce bien-fonds pour un montant de Fr. 600'000.- afin de disposer de terrain de réserve pour le développement de ses infrastructures techniques. En 1963, un échange de terrain avait été opéré entre la Commune et l'Etat pour permettre la construction de la station d'épuration communale. Founex possède déjà trois parcelles contiguës au bien-fonds du canton. L'ensemble de ces terrains est classé en zone d'utilité publique. A terme, une nouvelle station d'épuration pourrait être construite sur la parcelle cédée par l'Etat, libérant ainsi les terrains de l'ancienne station pour d'autres infrastructures communales.

Philippe Pont, chef du Service des gérances et des achats, 021/316 74 60

DEC

Département de l'économie

Rôle de concept du développement durable pour l'octroi des aides publiques

Suite à une interpellation du député Marthaler relative à l'application des principes du développement durable dans le cadre de la Loi sur le développement économique (LPE), ainsi qu'à une résolution du Grand Conseil faisant suite à une première réponse du Conseil d'Etat, ce dernier a pris acte du fait que les députés souhaitent voir prise en compte la notion de développement durable dans les critères d'octroi des aides publiques.

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

Offices de poste: l'Etat sera régulièrement informé

Après s'être réuni à quatre reprises, le groupe de travail chargé par le Conseil d'Etat d'étudier l'évolution du réseau des offices de poste, a présenté au gouvernement ses premières conclusions et recommandations. Ainsi, la Poste informera dorénavant au fur et à mesure le Service de l'économie et du tourisme (SET) du Département de l'économie (DEC), ainsi que les associations régionales, des contacts pris avec les communes dont l'office de poste «P» a fait l'objet d'une analyse en vue d'une réorganisation. Cette consultation systématique du canton et des régions vise à trouver toutes solutions possibles au maintien du réseau postal. Il a également été décidé d'élargir la composition du groupe de travail avec la présence d'un représentant de la Coordination pour le développement économique vaudois (CODEV).

François de Coulon, économiste, Service de l'économie et du tourisme, 021/316 60 13

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

18,4 millions pour l'équipement radio des différents services «sécurité»

L'augmentation du trafic radio, la nécessité de transmettre rapidement et en permanence ordres et informations, sans risque d'être écouté, ont entraîné un accroissement important des besoins du service chargé d'assurer la sécurité et l'ordre public. Le réseau radio de la Police cantonale, vieux de 20 ans environ, n'est plus à même d'y répondre. Les réseaux des polices municipales, exploitant des canaux différents, ne permettent pas de liaison directe. Une structure de projet réunissant la Police cantonale, le Service des routes, l'Etablissement cantonal d'assurance incendie, le Service de la sécurité civile et militaire, ainsi que la Police municipale de Lausanne, a été créée et propose une solution commune permettant de remplacer l'intégralité de leurs moyens radio actuels par les équipements POLYCOM. L'exposé des motifs et projet de décret, d'un montant de 18,4 millions de francs sera soumis au Grand Conseil.

Pierre Aepli, commandant de la police cantonale, 021/644 80 00

Lutte contre la criminalité sur Internet: Vaud collaborera avec la Confédération

Internet est devenu un support déterminant dans la commission de nombreuses infractions; cette situation a décidé le Département fédéral de justice et police à mettre en place au niveau fédéral un organisme de coordination (BEMIK) permettant d'identifier les infractions sur Internet (monitoring) et d'éviter des doublons au niveau des poursuites pénales (clearing). Les cantons désireux de collaborer avec ce futur centre de coordination devant s'annoncer, le Conseil d'Etat a manifesté son intérêt pour ce nouvel organisme. Concrètement, la Confédération met à la disposition du Canton une structure chargée de repérer les infractions commises sur Internet; quant aux organes de poursuite pénale cantonaux, ils sont immédiatement renseignés sur l'existence d'une affaire pénale repérée sur Internet et relevant de leur compétence.

Pierre Aepli, Police cantonale, 021/644 80 00

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Rapport 2001 sur les affaires extérieures du Canton de Vaud

L'année 2001 a vu la concrétisation de plusieurs projets d'envergure en matière de coopération intercantonale, fédérale et transfrontalière. Dans le cadre de la collaboration intercantonale au sein de l'Arc lémanique et de l'Espace Mittelland, le Canton de Vaud a confirmé sa volonté de contribuer à l'émergence d'une région de Suisse occidentale forte. De par ses activités transversales et de coordination en constante augmentation, le Service des affaires extérieures continue ainsi d'affirmer son rôle d'instrument de conduite stratégique de la politique extérieure au service du Conseil d'Etat.

Jean-Pierre Hocké, chef du Service des affaires extérieures, 021/316 44 11

Renvoi des Kosovars

Dans sa réponse à une interpellation déposée par la députée Christiane Jaquet-Berger, le Conseil d'Etat rappelle le déroulement des phases I et II du programme d'aide au retour volontaire ainsi que les quotas imposés par la Confédération au canton dans le cadre du renvoi des Kosovars qui n'ont pas respecté le délai de départ du 31 mai 2000. Il souligne que le Canton a tenu compte de la situation des personnes vulnérables et en difficultés graves.

Me Jacques Grossrieder, adjoint du chef du Service de la population, 021/316 46 46

EtaCom: bascule des points d'impôt

Le Conseil d'Etat a adopté le projet de décret concernant la bascule des points d'impôt. Cette bascule doit avoir lieu au 1er janvier 2004. Elle impliquera de transférer dans la fiscalité cantonale, par une augmentation du taux d'impôt cantonal, l'ensemble des frais que les communes assument par le biais du compte de régulation qui sera ainsi supprimé. La suppression du Fonds Bavaud (aide financière du Canton aux communes dans le domaine scolaire) est couplée à cette mesure. Les communes auront l'obligation de baisser leur taux d'impôt dans une proportion variant en fonction de la valeur de leur point d'impôt communal.

Denis Décosterd, Chef de projet EtaCom, SJIC, 079/312 74 89

L'autorité de surveillance des fondations renforcée

Le Conseil d'Etat, visant à améliorer le fonctionnement de l'autorité de surveillance des fondations, à la suite d'un rapport du Contrôle cantonal des finances (CCF) demandé par le Département des institutions et des relations extérieures, admet le principe de l'ériger en unité rattachée au Département des finances. Afin de permettre à l'autorité de surveillance des fondations de remplir de façon pleinement satisfaisante la mission légale qui lui est confiée, il renforce la dotation en ressources humaines de cette unité. Un projet de mise en oeuvre permettra, de mai 2002 à mars 2003, de concrétiser ce principe ainsi que d'autres mesures d'amélioration.

Thierry Hogan, directeur administratif, 021/316 40 04

Règlement sur l'utilisation de la Cathédrale de Lausanne par des particuliers

Depuis quelques années, on constate l'élargissement progressif de la vocation culturelle de la Cathédrale de Lausanne. Cette évolution met en évidence aujourd'hui une sous-représentation des milieux culturels au sein de la Commission d'utilisation de la Cathédrale (CUT). Pour permettre un rééquilibrage, le Conseil d'Etat décide de modifier le règlement de 1997 sur l'utilisation de la Cathédrale par des particuliers, qui redéfinit la composition de la CUT de la manière suivante: ajout d'un expert culturel et d'un représentant de la commission technique, et deux voix consultatives (et non plus délibératives) accordées à l'adjoint responsable des cultes au SJIC et à l'intendant.

Olivier Meuwly, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021/316 45 45

Consultation systématique de la législation européenne

La députée Micheline Félix a demandé que, lors de la préparation et la présentation de nouveaux projets de loi, l'administration prépare à l'intention du Grand Conseil ou des commissions une documentation destinée à leur faire connaître l'état de la législation européenne se rapportant audit projet. Le Conseil d'Etat répond qu'une consultation systématique de la législation européenne telle que la souhaite la députée s'avère en pratique impossible à effectuer, compte tenu de la difficulté à déterminer l'exactitude de l'état de la législation européenne, de l'abondance des textes à consulter et des ressources humaines à disposition.

Me Nathalie Guigoz, conseillère juridique, SJIC, 021/316 45 45

Consultation sur l'avant-projet de code de procédure pénale suisse

En août 2001, le Département fédéral de justice et police soumettait en consultation l'avant-projet de code de procédure pénale suisse. Le Gouvernement se déclare favorable à l'adoption du modèle «Juge d'instruction I», considérant ce dernier plus apte à préserver les droits individuels du justiciable.

Me Christine Maurer, conseillère juridique, SJIC, tél. 021/316 40 80

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Nouveaux lieux d'accueil pour la petite enfance

Le Conseil d'Etat a décidé de prélever un montant global de fr. 1'223'635.-- sur le Fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée, afin d'assurer un fonds de démarrage de nouveaux lieux d'accueil pour la petite enfance. Ce dernier fonds permet d'encourager le démarrage de lieux d'accueil extrafamiliaux. Le montant alloué permettra ainsi à deux nouvelles structures et à trois lieux existants d'offrir un nombre plus important de places d'accueil dans le canton en couvrant leurs frais d'exploitation pour deux ans.

Emmanuelle Combe, conseillère éducative, Service de protection de la jeunesse, 021/316 53 94

Rattachement des groupements scolaires sans direction

Réaffirmant sa volonté de rattacher au sein des établissements scolaires existants les élèves des groupements scolaires sans direction, le Conseil d'Etat a fixé au 31 juillet 2002 la date de réalisation de cette nouvelle organisation. Le rattachement des groupements des régions de Morges et du Vully est encore à l'étude. Pour ces groupements, le délai est prolongé jusqu'au 31 décembre 2002.

Pierre Jaccard, Directeur général adjoint de l'organisation et de la planification, Direction générale de l'enseignement obligatoire (DCEO), 021 316 31 54

Réorganisation de l'aide sociale aux mineurs

En décembre 1999 le député Michel Glardon déposait un postulat demandant la création d'une commission extraparlamentaire chargée d'étudier la réorganisation de l'aide sociale aux mineurs (SPJ, Tuteur général...). Dans sa réponse, le Conseil d'Etat estime que la création d'une telle commission ne se justifie pas. Cette dernière ferait double emploi avec la commission de coordination prévue par le projet de loi sur l'aide à la jeunesse (LAJ) qui sera présenté au Grand Conseil prochainement.

Patricia de Meyer, adjointe juriste, Service de protection de la jeunesse, 021/316 53 95

Moyens supplémentaires pour une application optimale d'EVM

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation du député Jean-Paul Dudit, qui demandait quels seraient les moyens supplémentaires nécessaires à une application optimale d'EVM. Reprenant les 8 axes de travail identifiés dans le bilan intermédiaire publié en mars 2001, la réponse ne cache pas la nécessité de poursuivre l'effort financier consenti pour le démarrage de la réforme. Le Gouvernement se refuse cependant à faire un exercice théorique pour le seul secteur de l'Ecole, alors qu'il est garant d'un équilibre dans l'allocation des ressources pour l'ensemble des missions de l'Etat.

Daniel Christen, Directeur général de l'enseignement obligatoire, 021 316 32 01

Loi sur la HEP: réintroduction du stage en responsabilité dans la formation des maîtres spécialistes

Le Conseil d'Etat a adopté un exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur la Haute Ecole Pédagogique vaudoise. Il s'agit notamment d'introduire la possibilité pour les étudiants en phase de spécialisation d'effectuer leur stage professionnel selon deux modalités, dont l'une intègre un enseignement à temps partiel honoré par un salaire. Ce projet sera soumis au Grand Conseil en juin 2002 afin de pouvoir l'appliquer dès août 2002. Il répond au postulat de la députée Micheline Félix demandant la réintroduction du stage en responsabilité dans la formation des maîtres spécialistes.

Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021 316 34 01

DINF

Département des infrastructures

Désenchevêtrement des lois vaudoises

Le Conseil d'Etat a répondu à la motion du député Vincent Chappuis portant sur le désenchevêtrement des lois dans le domaine de l'aménagement du territoire et la police des constructions, dans le but d'assouplir leur application. Un état des lieux des différentes législations cantonales et fédérales a été dressé. Le Conseil d'Etat ne propose pas de modification légale cantonale.

Me Chantal Dupré, adjointe de la cheffe du Service de l'aménagement du territoire, 021 / 316 74 31

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Renforcement de la politique cantonale en matière de soins palliatifs

En réponse au postulat Michel Glardon et consorts, le Conseil d'Etat a adopté un rapport, ainsi qu'un exposé des motifs et projet de décret portant sur un programme cantonal de développement des soins palliatifs. L'objectif de ce programme est de généraliser l'accès de la population aux traitements antalgiques dans des cas de maladies chroniques évolutives.

Geneviève Stucki, Service de la santé publique, 021 / 316 42 16

Restitution des frais de soins aux résidents des EMS

En réponse à la question du député Michel Glardon, le Conseil d'Etat indique qu'aucune décision définitive n'a été prise sur le recours déposé par Résid'EMS demandant la restitution des frais de soins aux résidents des EMS non pris en charge par les régimes sociaux. Si le Tribunal fédéral revenait en arrière par rapport à sa décision initiale concernant l'année 1997, le coût total à charge du canton qui en résulterait pourrait être très approximativement estimé à quelque 16 millions de francs, financés dans le cadre du décret pris par le Grand Conseil à cet effet.

Michel Surbeck, Chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021/316 51 44

Accord sur le financement des hospitalisations privées entre 1996 et 2001

L'arrêt du Tribunal fédéral des assurances (TFA) du 30 novembre 2001 impose aux cantons de participer au financement des hospitalisations privées en établissement public ou subventionné. Un accord a été négocié entre la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires et Santésuisse pour régler l'application rétroactive de cet arrêt pour la période 1996-2001. Les prétentions des assureurs seront couvertes par le versement d'un montant forfaitaire global de 250 millions de francs par les cantons. La part à charge du canton de Vaud s'élève à 10.7 millions de francs.

Catherine Schaffner, Service de la santé publique, 021/316 42 29



L'œuvre d'un élève pour le concert du chœur des gymnases lausannois



En 1997, c'était une messe de Blaise Mettraux, enseignant, que le chœur créait au temple St-Etienne, à Moudon.

Les compositions de jeunesse sont à l'honneur dans le programme du Chœur des gymnases lausannois cette année. A l'affiche des deux concerts prévus début mai à Lausanne et à Cossonay, figurent deux messes. Franz Schubert a écrit la première alors qu'il avait 18 ans. La seconde est la création d'une œuvre de Gérard Massini, un gymnasien de 19 ans! «C'est un heureux hasard qui réunit ces deux œuvres. J'avais la partition de Schubert en ligne de mire depuis un certain temps», explique Olivier Piguët, enseignant au gymnase Auguste Piccard et directeur du chœur depuis 1995. Composée en guise de travail de maturité demandé à chaque gymnasien, la messe de Gérard Massini est tombée à pic.

Elle est aussi tombée sur des voix motivées. Les plus de 100 choristes issus des 5 gymnases de Lausanne consacrent une matinée par mois, le samedi, au chant. Une petite passion qui les a conduits en tournée jusqu'en Catalogne la saison passée et qui est même à l'origine d'un film de Bernard Novet à sortir prochainement.

Cette année, c'est l'orchestre d'Aigle qui accompagnera le chœur et qui jouera en ouverture le concerto op.8 n°1, «Le printemps», d'Antonio Vivaldi.

JC

Concerts le vendredi 3 mai, à 20h30, à la cathédrale de Lausanne et le dimanche 5 mai, à 17h, au temple de Cossonay. Billets en vente auprès des secrétariats des gymnases. Renseignements: 021/619 17 17.

Déjà quelques années à noircir du papier à musique

Elève en 3e année au gymnase Auguste Piccard, Gérard Massini, n'en est pas à son coup d'essai en matière de composition musicale. Sa messe porte le numéro d'opus 184! Cette première œuvre chorale a été précédée de pièces pour piano, de partitions pour orchestre de chambre, de sonates et de concerti dont plusieurs ont été joués par l'orchestre des collèges et gymnases lausannois.

«J'avais 10 ans, trois ans après avoir commencé le piano auprès d'un professeur privé. J'ai acheté du



JOËL CHRISTIN

papier à musique que j'ai commencé à noircir», explique tout simplement le jeune homme dont les parents ne sont pas musiciens. Plus tard Gérard Massini a pu bénéficier des conseils et critiques du compositeur et clarinetiste Alexandre

Rydin, puis des enseignements théoriques de solfège, d'harmonie et de contrepoint du Conservatoire où il est actuellement élève du pianiste Christian Favre.

«Au fil du temps j'ai simplifié mon écriture. Je m'attache davantage à la mélodie et à la tonalité», déclare le jeune homme qui dit avoir médité sur l'humilité en écrivant sa messe. Comme d'autres musiciens ou sportifs d'élite des classes spéciales du gymnase, il dispose de ses après-midi pour exercer ses talents. – JC

Expositions

CHUV. *Frédéric Clot...*jeune peintre autodidacte vaudois. Jusqu'au 23 mai.

Espace Arlaud, Lausanne. *Regards Croisés.* Le musée de zoologie propose une exposition d'un collectif d'artistes peintres animaliers. Mercredi-vend.: 12h à 18h, sam-dim.: 11h à 17h. Jusqu'au 19 mai.

Forum de l'Hôtel de Ville, Lausanne. *Un siècle de fifre et tambour dans les collèges lausannois.* Ses plumes rouges sont célèbres: le Corps des Fifres et Tambours des collèges lausannois fête son 100^e anniversaire. Périple à découvrir au cours d'une exposition qui rend aussi hommage aux personnalités qui ont marqué le corps dont Jean-Pascal Delamuraz, ancien fifre. Jusqu'au 11 mai.

Musée de L'Elysée, Lausanne. *Moda Photographica.* Jean Moral: *l'œil capteur.* Steven Klein: *American Beauty.* Gérard Uféras: *l'étoffe des rêves.* Des rapports complexes entre la mode et la photographie. **Visites guidées gratuites dimanche 26 mai, à 15h et 16h.** Jusqu'au 2 juin.

Villa Reuge, Sainte-Croix. *L'objet vivant....* ou le rêve de l'homme, de pouvoir donner la vie à des objets. Marionnettes, automates et fétiches se racontent au côté d'une invention de l'EPFL, *Biowall*, un tissu capable de s'autoréparer. Mardi - dimanche: 14h à 18h. Jusqu'au 22 juin

Spectacles

«**Ouchy, mon village?**», ou lorsque le Centre paroissial d'Ouchy convie le public à sa traditionnelle fête annuelle, du vendredi 3 mai, dès 14h, au samedi 4 mai. Au menu: stands de dégustation, marché aux puces, animations pour enfants, jeux ainsi que trois spectacles: le pitre *Buffo*, 3 mai à 20h30, un tour de chant grâce à *Jardin public*, 4 mai, à 15h et *La Revue: Ouchy, mon village?*, 4 mai, à 20h30. Réservation: 021/ 616 26 72.

Musique

Chœur du Gymnase de Morges, sous la direction de Gilbert Bezençon, au Temple de Morges, vendredi 3 mai, à 20h.

Cédric Gremaud, pianiste. Jeune interprète, Cédric Gremaud donnera un concert à l'auditoire César Roux, au CHUV, dimanche 12 mai, à 16h.

Bach: «Wo gehest du hin?», avec les étudiants du Centre de musique ancienne de Genève. Dans le cadre de *Cantate et parole.* Eglise de Villamont, Lausanne, dimanche 5 mai, à 19h.